



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Arrondissement
de Saint-Brieuc

Séance du 18 Novembre 2013

**Commune de
PLÉHÉDEL**

Date de convocation
13/11/2013

Date d'affichage
22/11/2013

Nombre de conseillers
En exercice 11
Présents 10
Votants 11

Délibération n° 2013-10-72

Objet :
Emprunt
Aménagement Rue St Fiacre
et effacement de réseaux

L'an deux mille treize

Le lundi dix huit novembre

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Yvon LE PUT, Maire.

Etaient présents :

LE PUT Yvon, RAISON Georges, CLECH François, ROPERS Daniel, , LE NORMAND Arsène, KERENEUR Yvon, LE CALVEZ Michel, LE BESCOND François, DAVAINÉ Didier, LE MEUR-FONTON Catherine.

Etait absente et excusée : DELTHEIL Anne (donne procuration à ROPERS Daniel)

Secrétaire de Séance : LE MEUR-FONTON Catherine.

EMPRUNT CONCERNANT
L'AMENAGEMENT DE LA RUE ST FIACRE
ET L'EFFACEMENT DES RESEAUX

Afin de financer les travaux d'aménagement de la Rue St Fiacre et l'effacement des réseaux des rues St Fiacre et de l'Argoat, un emprunt de 200 000 €uros est nécessaire sur 15 ans. Trois organismes bancaires ont été contactés : La Caisse d'Epargne, le Crédit Agricole et le Crédit Mutuel de Bretagne :

	Caisse d'Epargne Échéance trimestrielle	Crédit Agricole Échéance trimestrielle	Crédit Mutuel de Bretagne Échéance trimestrielle
Amortissement	Constant	Constant	Constant
Taux fixe	3,80%	3,65%	3,52%
Commissions	0,25% soit 500 €	0,1% soit 200 €	0,15% soit 300 €
Total intérêts	57 950,00	55 662,00	53 680,00

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable pour la proposition d'un emprunt de 200 000 €uros du Crédit Mutuel de Bretagne sur 15 ans au taux de 3.52% en amortissement constant du capital avec une commission d'engagement de 0.15 %.

Le Maire
Yvon LE PUT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Arrondissement
de Saint-Brieuc

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 Novembre 2013

**Commune de
PLÉHÉDEL**

Date de convocation
13/11/2013

Date d'affichage
22 /11/2013

Nombre de conseillers
En exercice 11
Présents 10
Votants 11

L'an deux mille treize
Le lundi dix huit novembre
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Yvon LE PUT, Maire.

Etaient présents :

LE PUT Yvon, RAISON Georges, CLECH François, ROPERS Daniel, , LE NORMAND Arsène, KERENEUR Yvon, LE CALVEZ Michel, LE BESCOND François, DAVAINÉ Didier, LE MEUR-FONTON Catherine.

Etait absente et excusée : DELTHEIL Anne (donne procuration à ROPERS Daniel)

Secrétaire de Séance : LE MEUR-FONTON Catherine.

DECISION MODIFICATIVE N°4
CONCERNANT L'ETUDE
D'AMENAGEMENT DU LOTISSEMENT

Le Cabinet PRIGENT de Rennes retenu pour l'étude d'aménagement du Lotissement en Centre-Bourg a établi sa 1^{ère} facture suite à la réalisation de la 1^{ère} phase diagnostic pour un montant de 7 654.40 €uros. Cette somme n'étant pas prévue au Budget Primitif 2013, il est proposé la décision modificative suivante :

2315-35 : - 21 000 €

2031-10011 : + 21 000 €

Le Conseil Municipal, par 10 voix pour et une contre, émet un avis favorable à la proposition de cette décision modificative.

Le Maire
Yvon LE PUT



Département
des Côtes d'Armor

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Arrondissement
de Saint-Brieuc

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 novembre 2013

Commune de PLÉHÉDEL

Date de convocation
13/11/2013

Date d'affichage
22/11/2013

Nombre de conseillers
En exercice 11
Présents 10
Votants 11

L'an deux mille treize
Le lundi dix huit novembre
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Yvon LE PUT, Maire.
Etaient présents :
LE PUT Yvon, RAISON Georges, CLECH François, ROPERS Daniel,
, LE NORMAND Arsène, KERENEUR Yvon, LE CALVEZ Michel,
LE BESCOND François, DAVAINÉ Didier, LE MEUR-FONTON
Catherine.
Etait absente et excusée : DELTHEIL Anne (donne procuration à
ROPERS Daniel)
Secrétaire de Séance : LE MEUR-FONTON Catherine.

TARIFS DE POSE DE BUSES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable aux tarifs suivants pour l'année 2014 (tarifs du mètre linéaire) :

- Buse de 1 ml Ø 250 : **24.50 € (2%)**
- Buse de 1 ml Ø 300 : **28.00 € (2%)**
- Confection d'un puisard : **51.00 € (2%)**

La Commission de finances réunie le jeudi 14/11 a émis un avis favorable à ces propositions.

Délibération n° 2013-10-74

Objet :

Tarifs communaux 2014

Pose de buses

Le Maire
Yvon LE PUT

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture le 22/11/2013



Département
des Côtes d'Armor

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Arrondissement
de Saint-Brieuc

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 novembre 2013

Commune de
PLÉHÉDEL

Date de convocation

13/11/2013

Date d'affichage

22/11/2013

Nombre de conseillers

En exercice	11
Présents	10
Votants	11

Délibération n° 2013-10-75

Objet :

Tarifs communaux 2014

Location de la salle des fêtes

L'an deux mille treize

Le lundi dix huit novembre

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Yvon LE PUT, Maire.

Etaient présents :

LE PUT Yvon, RAISON Georges, CLECH François, ROPERS Daniel, ,
LE NORMAND Arsène, KERENEUR Yvon, LE CALVEZ Michel, LE
BESCOND François, DAVAINÉ Didier, LE MEUR-FONTON
Catherine.

Etait absente et excusée : DELTHEIL Anne (donne procuration à
ROPERS Daniel)

Secrétaire de Séance : LE MEUR-FONTON Catherine.

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FETES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable aux tarifs suivants pour l'année 2014 :

➤ Réunion : **30,60€(2%)**

➤ Toute manifestation prévue au règlement de la salle des fêtes :

- **132 €** pour la période du 1^{er} mai au 15 octobre

- **153 €** pour la période du 16 octobre au 30 avril

➤ Apéritif : **72.00 €**

Pour des personnes ou associations hors commune,
les tarifs sont majorés de 50%.

La Commission de finances réunie le jeudi 14/11 a émis un avis favorable à ces propositions.

Le Maire
Yvon LE PUT

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture le 22/11/2013



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Arrondissement
de Saint-Brieuc

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 novembre 2013

**Commune de
PLÉHÉDEL**

Date de convocation
13/11/2013

Date d'affichage
22/11/2013

Nombre de conseillers
En exercice 11
Présents 10
Votants 11

Délibération n° 2013-10-76

Objet :
Tarifs communaux 2014
Concessions du cimetière

L'an deux mille treize
Le lundi dix huit novembre
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Yvon LE PUT, Maire.

Etaient présents :

LE PUT Yvon, RAISON Georges, CLECH François, ROPERS Daniel, LE NORMAND Arsène, KERENEUR Yvon, LE CALVEZ Michel, LE BESCOND François, DAVAINÉ Didier, LE MEUR-FONTON Catherine.

Etait absente et excusée : DELTHEIL Anne (donne procuration à ROPERS Daniel)

Secrétaire de Séance : LE MEUR-FONTON Catherine.

TARIFS DES CONCESSIONS DANS LE CIMETIERE COMMUNAL

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable aux tarifs suivants pour l'année 2014 :

- 15 ans 2 m²= 140.00 €
 4 m²= 280.00 €
- 30 ans 2 m²= 280.00 €
 4 m²= 560.00 €
- 50 ans 2 m²= 465.00 €
 4 m²= 930.00 €

Ces tarifs sont diminués de moitié pour les tombes d'enfants.

La Commission de finances réunie le jeudi 14/11 a émis un avis favorable à ces propositions.

Le Maire
Yvon LE PUT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Arrondissement
de Saint-Brieuc

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 novembre 2013

**Commune de
PLÉHÉDEL**

Date de convocation
18/11/2013

Date d'affichage
22/11/2013

Nombre de conseillers

En exercice	11
Présents	10
Votants	11

L'an deux mille treize

Le lundi dix huit novembre

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Yvon LE PUT, Maire.

Etaient présents :

LE PUT Yvon, RAISON Georges, CLECH François, ROPERS Daniel, LE NORMAND Arsène, KERENEUR Yvon, LE CALVEZ Michel, LE BESCOND François, DAVAINÉ Didier, LE MEUR-FONTON Catherine.

Etait absente et excusée : DELTHEIL Anne (donne procuration à ROPERS Daniel)

Secrétaire de Séance : LE MEUR-FONTON Catherine.

TARIFS DES CONCESSIONS DANS LE JARDIN DU SOUVENIR

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable aux tarifs suivants pour l'année 2014 :

- Concession de 15 ans : **41 €**
- Concession de 30 ans : **68 €**
- Concession de 50 ans : **112 €**
- Droit d'apposition d'une plaque sur le mur du souvenir : **22 €**

Ces tarifs sont diminués de moitié pour les tombes d'enfants.

La Commission de finances réunie le jeudi 14/11 a émis un avis favorable à ces propositions.

Le Maire
Yvon LE PUT

Délibération n° 2013-10-77

Objet :

Tarifs communaux 2014

Concessions dans le jardin

Du souvenir



Département
des Côtes d'Armor

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Arrondissement
de Saint-Brieuc

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 novembre 2013

Commune de
PLÉHÉDEL

Date de convocation
18/11/2013

Date d'affichage
22/11/2013

Nombre de conseillers

En exercice	11
Présents	10
Votants	11

Délibération n° 2013-10-78

Objet :
Tarifs communaux 2014
Garderie

L'an deux mille treize

Le lundi dix huit novembre

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Yvon LE PUT, Maire.

Etaient présents :

LE PUT Yvon, RAISON Georges, CLECH François, ROPERS Daniel, LE NORMAND Arsène, KERENEUR Yvon, LE CALVEZ Michel, LE BESCOND François, DAVAINÉ Didier, LE MEUR-FONTON Catherine.

Etait absente et excusée : DELTHEIL Anne (donne procuration à ROPERS Daniel)

Secrétaire de Séance : LE MEUR-FONTON Catherine.

TARIFS DE GARDERIE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable aux tarifs suivants pour l'année 2014 :

- La demi heure de 7h30 à 9h00 : **0.61 €**
- La demi heure de 17h00 à 18h30 : **0.61 €**
- La demi heure de 16h30 à 17h00 : **1.05 €**

La Commission de finances réunie le jeudi 14/11 a émis un avis favorable à ces propositions.

Le Maire
Yvon LE PUT



Département
des Côtes d'Armor

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Arrondissement
de Saint-Brieuc

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 novembre 2013

Commune de PLÉHÉDEL

Date de convocation
18/11/2013

Date d'affichage
22/11/2013

Nombre de conseillers
En exercice 11
Présents 10
Votants 11

L'an deux mille treize
Le lundi dix huit novembre
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Yvon LE PUT, Maire.

Etaient présents :

LE PUT Yvon, RAISON Georges, CLECH François, ROPERS Daniel, LE NORMAND Arsène, KERENEUR Yvon, LE CALVEZ Michel, LE BESCOND François, DAVAINÉ Didier, LE MEUR-FONTON Catherine.

Etait absente et excusée : DELTHEIL Anne (donne procuration à ROPERS Daniel)

Secrétaire de Séance : LE MEUR-FONTON Catherine.

GRATUITE DE LA SALLE DES FETES

Par courrier en date du 28 Octobre 2013, l'Amicale Laïque demande la gratuité de la Salle des fêtes. L'association organise le 1^{er} décembre 2013 une bourse aux jouets.

La Commission de finances réunie le jeudi 14/11 a émis un avis favorable à cette demande.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à la gratuité de la salle des fêtes pour le 1^{er} décembre 2013.

Délibération n° 2013-10-79

Objet :
Gratuité de la salle des fêtes

Le Maire
Yvon LE PUT

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture le 22/11/2013



Département
des Côtes d'Armor

Arrondissement
de Saint-Brieuc

Commune de
PLÉHÉDEL

Date de convocation
18/11/2013

Date d'affichage
22/11/2013

Nombre de conseillers
En exercice 11
Présents 10
Votants 11

Délibération n° 2013-10-80

Objet :
Arbre de Noël du personnel communal

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 novembre 2013

L'an deux mille treize

Le lundi dix huit novembre

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Yvon LE PUT, Maire.

Etaient présents :

LE PUT Yvon, RAISON Georges, CLECH François, ROPERS Daniel, LE NORMAND Arsène, KERENEUR Yvon, LE CALVEZ Michel, LE BESCOND François, DAVAINÉ Didier, LE MEUR-FONTON Catherine.

Etait absente et excusée : DELTHEIL Anne (donne procuration à ROPERS Daniel)

Secrétaire de Séance : LE MEUR-FONTON Catherine.

ARBRE DE NOËL **DU PERSONNEL COMMUNAL**

Le Maire rappelle que lors de la séance du 28 octobre 1992, le Conseil Municipal, à l'unanimité, avait décidé d'instaurer un arbre de Noël pour les enfants du personnel communal.

Les élus avaient décidé que les crédits concernant cette manifestation seraient votés chaque année. Il est demandé de fixer cette somme pour l'année 2013, en précisant que le Conseil Municipal avait alloué une somme de 1 500 € en 2012.

La Commission des finances réunie, le jeudi 14/11, propose la même somme pour l'arbre de Noël 2013 qui aura lieu le lundi 16 décembre 2013.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à cette proposition.

Le Maire
Yvon LE PUT



Département
des Côtes d'Armor

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Arrondissement
de Saint-Brieuc

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 novembre 2013

Commune de
PLÉHÉDEL

Date de convocation

18/11/2013

Date d'affichage

22/11/2013

Nombre de conseillers

En exercice	11
Présents	10
Votants	11

L'an deux mille treize

Le lundi dix huit novembre

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Yvon LE PUT, Maire.

Etaient présents :

LE PUT Yvon, RAISON Georges, CLECH François, ROPERS Daniel, , LE NORMAND Arsène, KERENEUR Yvon, LE CALVEZ Michel, LE BESCOND François, DAVAINÉ Didier, LE MEUR-FONTON Catherine.

Etait absente et excusée : DELTHEIL Anne (donne procuration à ROPERS Daniel)

Secrétaire de Séance : LE MEUR-FONTON Catherine.

DESIGNATION DE MEMBRES POUR LA COMMISSION DE CCAS

Suite à la démission de trois conseillères municipales, le Maire souhaite que des membres du Conseil Municipal soient désignés pour être membre de la Commission Administrative du CCAS.

Yvon KERENEUR et François LE BESCOND se portent volontaires et sont désignés à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Délibération n° 2013-10-81

Objet :

Désignation de membres pour la commission du CCAS

Le Maire
Yvon LE PUT